

Protection de l'enfance et tourisme

L'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes comme effet indésirable des voyages et du tourisme constitue un problème croissant.

Pour beaucoup de gens, les vacances sont le plus beau moment de l'année – mais pas pour tous. A part les nombreux aspects positifs que comporte le tourisme en tant que secteur économique et source de recettes pour les destinations de vacances, il y a aussi le revers de la médaille: l'ambiance des vacances, l'anonymat relatif et le fait de pouvoir approcher facilement des enfants et des adolescents renforcent le risque d'exploitation sexuelle.

Campagne «Ne détourner pas le regard!»

Avec le concours du [Secrétariat d'Etat à l'économie \(SECO\)](#) et l'[Office fédéral de la police fedpol](#), Protection de l'enfance Suisse et son service spécialisé ECPAT Switzerland ont lancé en 2010 la campagne [«Ne détourner pas le regard!»](#).

Depuis 2013, cette campagne a été élargie à d'autres pays européens dans le cadre d'un projet de l'UE et est connue désormais sous le nom de «Don't look away!». Cette campagne a pour but de protéger les enfants et les jeunes dans les pays de destination des vacanciers, de sensibiliser les voyageurs et de les motiver à apporter leur contribution à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Avez-vous été témoin, pendant vos vacances, d'un cas probable d'exploitation sexuelle d'enfants ou de jeunes par des touristes? [Faites part de votre soupçon](#) et soutenez ainsi les autorités dans leur lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le monde!

Le code de conduite visant à protéger les enfants «The Code»

Le tourisme n'est pas la cause de l'exploitation sexuelle. Mais souvent, les infrastructures touristiques sont utilisées de manière abusive à cet effet – la plupart des abus ont lieu en effet dans des hôtels ou des appartements de vacances.

C'est pourquoi la branche du tourisme doit elle aussi assumer sa part de responsabilité quant à la protection des enfants sur les lieux de vacances.

Le [«Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme»](#) (The Code) est à cet égard un instrument de prévention efficace et important. Il a été conçu en 1999 par ECPAT Suède et la branche du tourisme suédoise: le Code compte aujourd'hui 1'300 membres dans plus de 50

pays dont la Suisse. Le Code oblige les entreprises à exercer leur activité de manière responsable et à sensibiliser leurs collaborateurs et collaboratrices.

Vous pouvez de votre côté apporter une aide concrète en choisissant des voyageurs qui ont signé l'instrument volontaire en matière de Responsabilité Sociale de l'Entreprise «[The Code](#)».

-

[Ne détourner pas le regard! Stop au tourisme sexuel](#)

[Si, en tant que touriste, vous avez des soupçons d'abus sexuels commis sur des enfants, signalez-les](#)

-

[Feuille d'information «La protection de l'enfant et le tourisme»](#)

[Informations et conseils concernant la protection de l'enfant et le tourisme.](#)

-

[Feuille d'information «Tourisme des volontaires \(volontourisme\)»](#)

[Informations et conseils concernant le tourisme des volontaires \(volontourisme\).](#)

-

[„Étude mondiale sur l'Exploitation Sexuelle des Enfants lors des Voyages et du Tourisme“](#)

[Étude de l'année 2016 de ECPAT International](#)